

PREMIÈRE RENCONTRE NATIONALE
des conseillers en scénographie et en
aménagement de salles de spectacle

Les 10, 11 et 12 septembre 2007 à Rouen



(Présentation)

Le conseil en scénographie et en aménagement de salles de spectacle a été mis en place afin de favoriser l'existence d'un parc de salles pouvant recevoir des spectacles dans de bonnes conditions techniques et garantir l'accueil de spectateurs dans un confort d'écoute et de visibilité satisfaisant. Cet objectif général se décline au travers d'organisations diverses, concerne des projets différents et se fait en relation avec de nombreux partenaires liés à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'oeuvre.

Le programme de cette rencontre propose donc d'aborder un par un ces différents points, afin de cerner la réalité quotidienne, de dégager les principes généraux et de valoriser les perspectives d'évolution de cette activité de conseil.

➔ Objectifs

Organisée conjointement par **Lieux Scéniques en Poitou-Charentes / conseil en scénographie d'équipement** et par **l'Unité de Ressources Techniques de l'ODIA Normandie**, cette première rencontre nationale des conseillers en scénographie et en aménagement de salles de spectacle a pour objectifs :

- D'identifier et de recenser les différents types de missions des conseillers en scénographie.
- D'échanger sur les moyens, les méthodes et les mandatements de chacun.
- De clarifier les rapports entre partenaires sur les projets de construction ou de rénovation de salles de spectacle (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre).
- De mutualiser les ressources.
- De poser les bases d'une activité émergente et appelée à se développer.

➔ Participants

Cette rencontre s'adresse à toutes les personnes qui assurent, dans le cadre d'une mission de service public, ce type de travail de conseil en scénographie et en aménagement auprès des porteurs de projet de construction ou de rénovation de salles de spectacle.

Des professionnels du secteur seront associés aux travaux, notamment des représentants de l'Union des Scénographes (UDS), des représentants de l'Association Professionnelle des Responsables Techniques (REDITEC) et des intervenants concernés par cette problématique (élus, responsables de collectivités...).

En présence notamment de :

Marcel Freydefont, scénographe, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, secrétaire général de l'Union Des Scénographes.

Michèle Kergosien, architecte-conseil à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.

Jean-Jacques Monier, directeur technique du Théâtre National de Strasbourg, secrétaire de REDITEC.

La rencontre est animée par :

Jacques Boisset, conseiller technique de Lieux Scéniques en Poitou-Charentes – conseil en scénographie d'équipement.

Etienne Bisson, responsable de l'Unité de Ressources Techniques de l'ODIA Normandie, conseiller en scénographie d'équipement en région Haute-Normandie.

Cette rencontre est soutenue par les conseils régionaux de Poitou-Charentes et de Haute-Normandie, déjà principaux financeurs de l'APMAC et de l'ODIA Normandie.

(Programme)

➔ Lundi 10 septembre 2007

11h : Accueil des participants

11h30-12h30 : Présentation, attentes et objectifs

En présence d'élu(e)s des deux régions qui soutiennent la rencontre.

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-18h00 : Visite de deux salles, deux projets

- Le Théâtre Charles Dullin au Grand-Quevilly
- La salle Louis Jouvet, salle des fêtes des Hauts de Rouen

19h00-20h30 : Dîner

20h30-22h30 : Un état des lieux

- des différents systèmes et organisations mis en place
- des différents types de mission (inventaire, conseil, certification)
- des diverses manières de solliciter l'intervention des conseillers
- des différentes méthodes de travail

➔ Mardi 11 septembre 2007

9h30-12h00 : La réalité du terrain, la réalité des projets

- Est-il possible et souhaitable de définir une typologie des lieux scéniques et des projets rencontrés ?
- Quel niveau d'équipement doit être atteint ?
- Quels types de préconisation doivent être donnés ?
- Quels outils utilisés pour réaliser cette mission de conseil ?
- Sur quelles bases s'appuyer pour intervenir ?
- Les conseillers sont-ils les représentants de l'usage pour ces projets ?
- Quel usage ? Celui du public, des programmateurs, des artistes ou des techniciens ?

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-18h00 : Les relations avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre

- Etudier les relations avec les « porteurs » du projet (élus, administratifs, techniciens, utilisateurs).
- Décrypter les relations avec les « réalisateurs » du projet (programmiste, architecte, scénographe, bureau d'études, de contrôles ...).
- Comment positionner la mission de conseil par rapport à l'avancée du projet (concours, APS, APD, DCE, EXE ...) ?

19h00-20h30 : Dîner

20h30-22h30 : Le cadre institutionnel ou juridique de ces missions

- Y-a-t'il un besoin de systématiser ce travail sur l'ensemble du territoire ?
- Quelle est l'échelle de territoire pertinente pour ce type de mission ?
- Mission déconcentrée ? Mission décentralisée ? Où doit-elle se placer ?
- Quels moyens utiliser pour encadrer ce travail de conseil ?
- Une convention avec le porteur est-elle idéale ou illusoire ?
- La facturation de ce travail de conseil est-elle possible, souhaitable ? Sur quelles bases ?

➔ Mercredi 12 septembre 2007

9h30-12h00 : conclusion, bilans et perspectives

Bilan individualisé :

- en relation avec les attentes de chacun
- évaluation provisoire des possibles répercussions sur la pratique quotidienne et le fonctionnement de chacun

Bilan collectif :

- les idées fortes qui se sont dégagées
- les axes de travail qui émergent

Perspectives - quelles pistes de réflexion ?

- diffusion des résultats et conclusion
- constitution d'un réseau formel ou informel
- appel à la prise en compte de la maîtrise d'ouvrage
- une mutualisation des ressources

(Le lieu)

La première rencontre nationale des conseillers en scénographie et en aménagement de salles de spectacle aura lieu à la Maison de l'université de Mont-Saint Aignan.



Maison de l'Université
Place Emile Blondel
76130 Mont Saint Aignan

Organisme professionnel au service des professionnels du spectacle vivant qui développent leurs activités sur le territoire des deux régions, l'ODIA Normandie s'attache à améliorer la circulation des productions artistiques de qualité réalisées par les compagnies théâtrales, chorégraphiques, de cirque et d'arts de la rue, et par les ensembles musicaux en amplifiant leur durée de vie et leur public dans la perspective d'un élargissement de leurs réseaux de diffusion à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs territoires d'origine.

En concertation avec les partenaires publics et pour accompagner ces productions artistiques l'ODIA Normandie s'efforce d'élargir, d'informer, conseiller et conforter un réseau de diffuseurs qui, chacun selon les ambitions, les moyens et les contraintes de son projet, puisse mobiliser un public et accueillir les spectacles dans de bonnes conditions techniques et financières. Cet accompagnement met en oeuvre des moyens d'information, une mise en réseau des professionnels et selon des modalités de partenariat établies, des soutiens financiers.

- **Le soutien à la diffusion se traduit par :**

- des collaborations avec le réseau de diffusion du spectacle
- des partenariats avec les équipes artistiques
- des garanties financières auprès des diffuseurs
- des aides à la production extérieure et à la mobilité des équipes artistiques

- **L'information s'effectue grâce à :**

- des rencontres professionnelles
- l'animation d'un réseau de responsables techniques
- un centre d'information et de documentation
- un site internet (actualités, répertoire du spectacle vivant...) : www.odianormandie.com
- la réalisation de supports d'information et de communication

➔ **L'Unité de Ressources Techniques**

L'Unité de Ressources Techniques est un service de l'ODIA Normandie créé en Mai 2002.

Les missions s'organisent autour de 3 axes :

- **Le Conseil en scénographie** et aménagement de salles de spectacle. L'URT se préoccupe du parc de salles pouvant accueillir des spectacles dans de bonnes conditions techniques et garantir leur intégrité esthétique ainsi que recevoir des spectateurs dans des conditions de sécurité, de confort, d'écoute et de visibilité satisfaisantes. Toute collectivité publique ou privée peut faire appel à l'ODIA Normandie pour un conseil, une analyse, un diagnostic, des informations en vue de l'aménagement, de la requalification ou de la construction d'une salle. L'URT joue alors un rôle de «Maîtrise d'usage» auprès du Maître d'ouvrage.

- **La gestion du Centre Info-Doc.**

- **La mise en place de formations** pour les techniciens, en relation avec tous les acteurs du secteur de la formation continue.

L'URT assure aussi pour le Réseau de Responsables Techniques, un rôle d'animation et d'appui logistique pour ce groupe informel. Ce réseau est constitué de responsables techniques d'un lieu, d'un festival, d'une compagnie qu'il soit salarié de droit public ou de droit privé, permanent ou sous le régime de l'intermittence. Les membres de ce réseau souhaitent se regrouper, échanger et réfléchir sur les diverses problématiques rencontrées dans l'exercice de leur profession.

L'APMAC est un parc de matériel départemental à vocation régionale. Il est financé par Le Conseil Général de Charente Maritime, La Région Poitou-Charentes, Le Ministère du Travail et de l'Emploi, La Ville de Saintes.

➔ **Lieux scéniques en Poitou-Charentes - Conseil en scénographie d'équipement**

Mandatée et financée par la Région Poitou-Charentes, la mission « Lieux scéniques en Poitou-Charentes / Conseil en scénographie d'équipement » à été confiée à l'APMAC en 2001.

Définie maintenant comme un service à part entière de l'APMAC, la mission se décompose en 4 parties :

● **Inventaire des lieux scéniques en Poitou-Charentes**

- site internet recensant 340 lieux à ce jour : www.apmac.asso.fr.
- productions d'analyses fines sur des territoires après visites exhaustives.
- élaboration d'une typologie régionale des lieux.

● **Conseil en scénographie**

Il se définit comme une assistance :

- à la maîtrise d'ouvrage

Par un accompagnement lors de l'élaboration et la conduite d'un projet de construction publique ayant une composante « spectacle vivant », avant et durant la phase de programmation.

- à la maîtrise d'usage

Par un rôle de consultant qui, sans intervenir directement dans la définition architecturale ou scénographique d'un projet, peut pallier l'absence ou l'inexpérience éventuelle de la maîtrise d'usage.

Chaque fois que c'est possible, le chargé de mission est intégré au comité de pilotage (ou groupe de travail pilotant le projet)

● **Formation**

Cette action s'est mise en place en 2006. Son champ est la fonctionnalité des lieux scéniques et la scénographie d'équipement. Elle se dirige vers trois cibles :

- les élus et maîtres d'ouvrage (deux conférences à ce jour : Nouaillé-Maupertuis pour la Vienne et Secondigny pour les Deux-Sèvres. Une troisième est prévue à Ruffec en novembre pour la Charente et enfin une quatrième pour la Charente-Maritime au premier trimestre 2008)

- les techniciens territoriaux (médiateurs culturels de Pays, animateurs...)

- les adhérents de l'APMAC (associations ou collectivités)

● **Documentation**

Un centre de documentation est en cours de constitution. Il regroupe d'ores et déjà 48 ouvrages et revues abordant La technique spectacle (son, lumière, machinerie), la scénographie d'équipement, l'architecture des lieux scéniques, l'acoustique architecturale, la sécurité des ERP...

(Contacts)

➔ Renseignements - inscriptions

ODIA Normandie

Etienne Bisson
1 bis chemin de Clères
76130 Mont Saint Aignan
02 35 70 05 30 - contact@odianormandie.com
www.odianormandie.com

APMAC

Jacques Boisset
21, rue des abattoirs - BP 44
17102 Saintes cedex
05 46 98 09 45 - scenes-rpc@apmac.asso.fr
www.apmac.asso.fr

➔ Contact presse

ODIA Normandie

Perrine Emeriaud
1 bis chemin de Clères
76130 Mont Saint Aignan
02 35 70 05 30 - contact@odianormandie.com
www.odianormandie.com